

Les immatriculations de véhicules

en Provence-Alpes-Côte d'azur

Quatrième trimestre 2025



Les immatriculations de véhicules neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en baisse au dernier trimestre 2025 par rapport à la même période en 2024, comme pour la France métropolitaine. Cela s'explique, par un important recul (-22 %) des immatriculations des cycles (cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles), lié à l'entrée en vigueur de la norme Euro 5+ au 1er janvier 2025 pour ces catégories de véhicules. Les constructeurs ont en effet consenti d'importantes ristournes pour écouler leur stock d'anciens véhicules avant fin 2024, gonflant ainsi les ventes du quatrième trimestre.

Les immatriculations de voitures neuves sur toute l'année 2025, bien qu'en baisse plus modérée, diminuent quand même de plus de 5 % comparé à 2024, dans la région comme dans toute la métropole. Pour les voitures d'occasion, les ventes augmentent légèrement, plus qu'à l'échelon national.

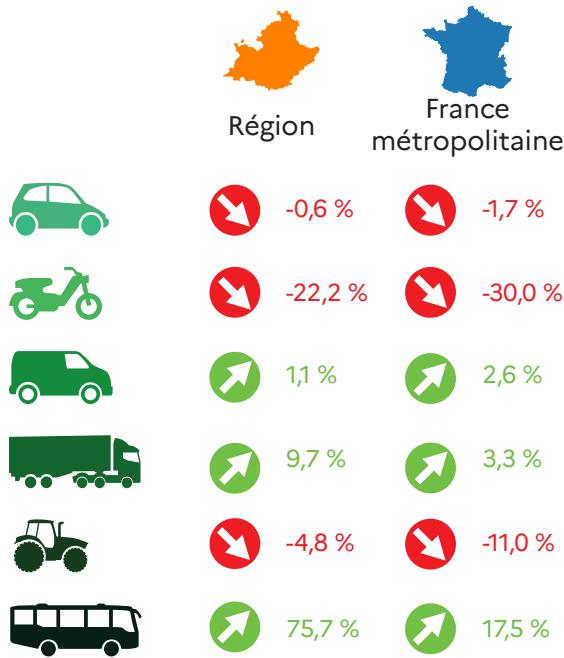
La part des voitures électriques dans les ventes de voitures neuves se maintient au-dessus de celle des voitures à essence (hors hybrides non rechargeables) pendant tout le trimestre, après l'avoir dépassée pour la première fois en septembre.

Nombre d'immatriculations de véhicules neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur au quatrième trimestre 2025

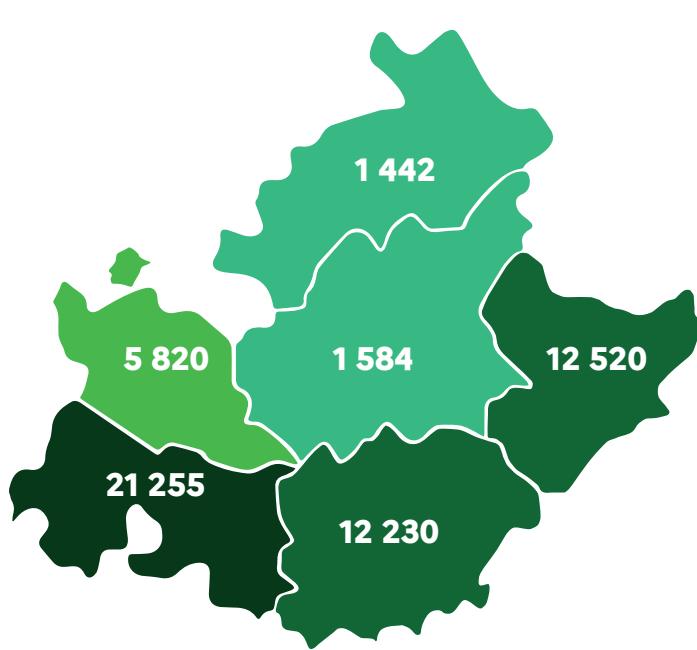
 **PACA - 54 851**  13



Variation par rapport au quatrième trimestre 2024



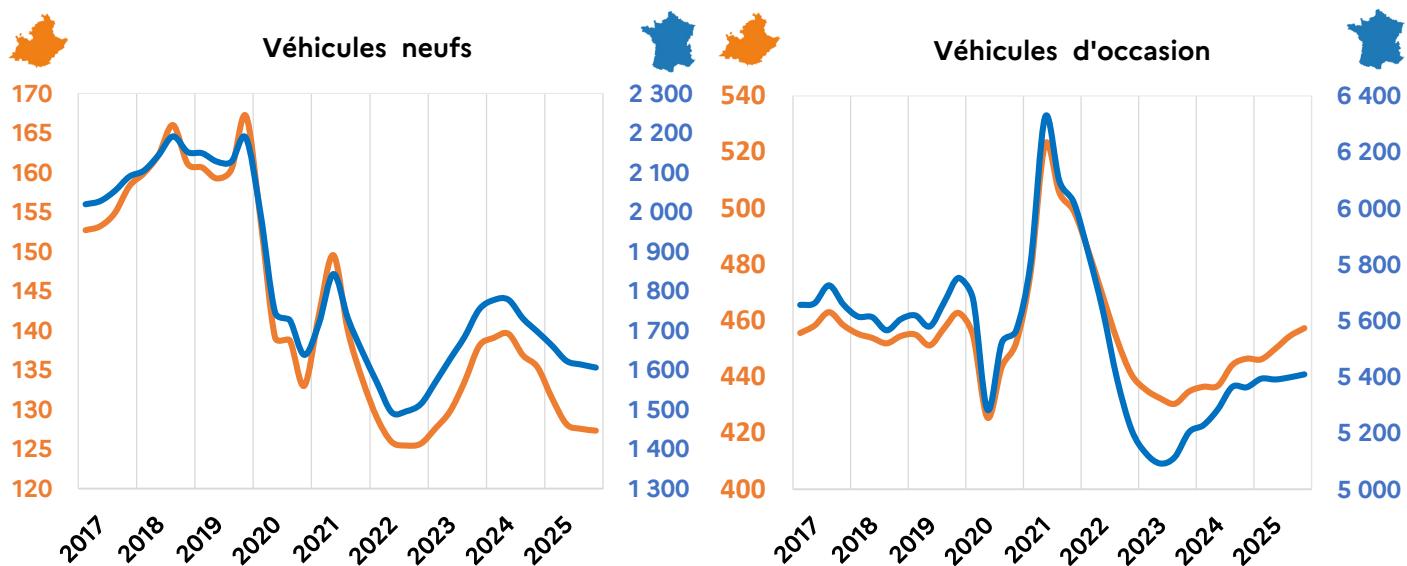
Répartition des immatriculations au quatrième trimestre 2025



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Évolution des immatriculations de véhicules particuliers

Nombres d'immatriculations sur 12 mois glissants (en milliers), chiffres en fin de trimestre

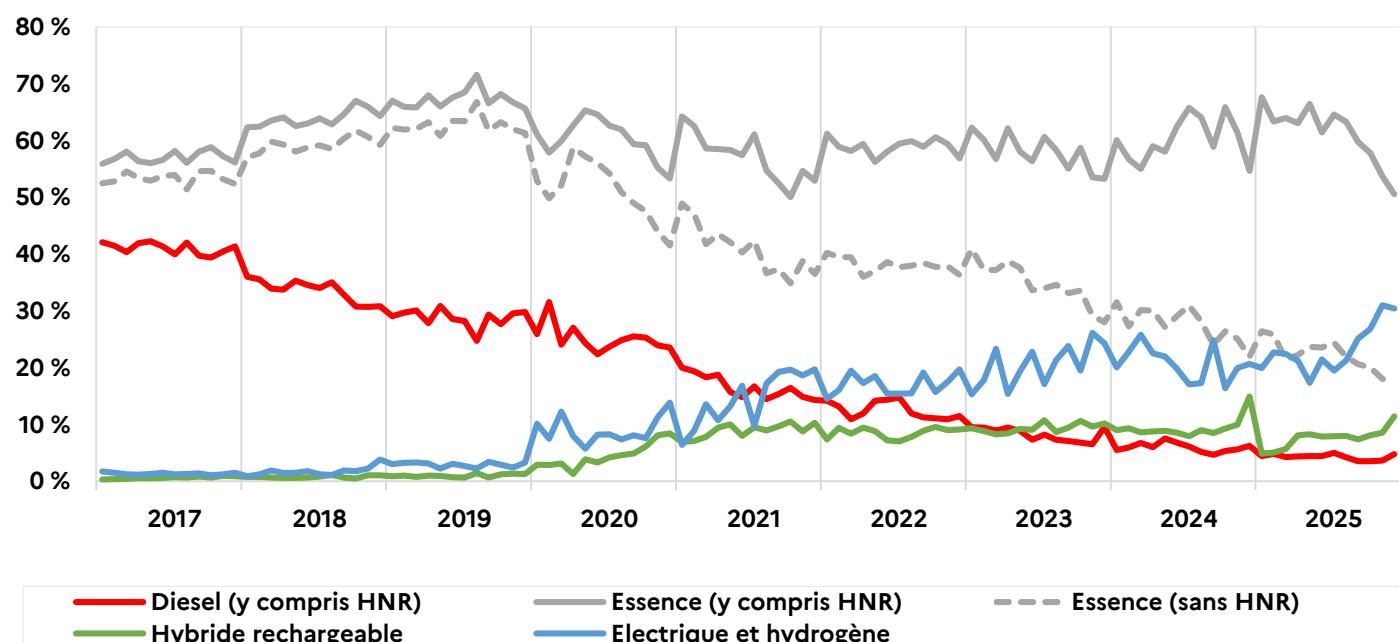


74,5
g/km

C'est la moyenne des émissions conventionnelles de CO₂ des voitures neuves immatriculées dans la région en décembre 2025. En décembre 2024, elle valait 82,3 g/km. C'est la plus basse moyenne de France (dont la moyenne générale est de 82,9 g/km en décembre 2025).

Le département des Bouches-du-Rhône a la moyenne la plus basse (71,3 g/km) ; celui des Hautes-Alpes, la plus haute (86,4 g/km). Cette moyenne intègre les voitures électriques dont les émissions conventionnelles sont nulles. Pour les voitures thermiques ou hybrides, avec 107 g/km, notre région a la deuxième plus basse moyenne après l'Île-de-France (106,3 g/km), mais reste comparable avec la moyenne nationale (108,7 g/km).

Évolution de la part des énergies dans les immatriculations de véhicules de particuliers neufs



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Directeur de rédaction :
Responsable de rédaction :
Rédaction :
Infographie :

Sébastien Forest
Sylvie Fraysse
Bruno Deruaz
Joel Hemmerich

Pour en savoir plus :

www.paca.developpement-durable.gouv.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA : 16 Rue Antoine Zattara - CS 70248
13331 Marseille Cédex 3 - Tél : 04 88 22 61 00

